

DÉMATÉRIALISATION DU BACK OFFICE (Acte 2)

Quand la Direction met "à sac" les caisses !



Paris, le 16 octobre 2017

Début octobre, la DRH Voyages et la Directrice Financière entamaient une série de rencontres avec les Organisations Syndicales représentatives afin de présenter le projet de réorganisation des caisses.

Après avoir mis en œuvre un regroupement des BCC en 2016, conduisant à la suppression d'une centaine de postes, c'est au tour des agents des caisses de se voir « dématérialisés » pour des questions de coût. Le projet va débiter en 2018 et se poursuivre jusqu'en 2021. **A ce terme, il n'y devrait plus y avoir de caisses sur le territoire et la quasi-totalité des postes aura été supprimée.**

En préambule, la Directrice Financière a tenu à nous rappeler les différentes missions réalisées par les agents des 22 caisses ainsi que la structuration du réseau qui regroupe 174 agents.

Puis, en faisant le lien avec les évolutions internes et externes, la Direction a voulu nous démontrer l'inéluctabilité de sa décision.

Selon elle, le traitement des fonds est lié à l'activité de ventes « Voyageurs ». Or, en se basant sur une baisse constante du chiffre d'affaires de l'ordre de 7 % par an, la Direction estime qu'à l'horizon 2020, l'impact sur les effectifs des caisses serait de -70 emplois.

Parallèlement, l'Entreprise compte déployer de nouveaux lecteurs de chèques qui ne nécessiteront plus aucune opération en back office. L'impact sur les effectifs devrait être de -30 emplois.

La suppression de ces cent postes aurait des conséquences sur l'encadrement, de l'ordre de -16 emplois.

La Directrice nous explique qu'en externe, la Banque de France poursuit l'automatisation de ses propres caisses et que cette réorganisation aura des contraintes fortes sur le versement et la commande des fonds. De plus, les allers-retours des transporteurs entre nos points de vente, la caisse et la Banque de France, et vice-versa, représentent un coût de 3,9 millions d'euros par an.



UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS
Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65
E-mail : federation@unsa-ferroviaire.org



Pour toutes les raisons évoquées, la Direction nous informe vouloir externaliser la totalité des prestations de retrait, de comptage et de livraison de fonds aux entreprises de transports de fonds et fermer toutes les caisses du réseau d'ici à 2021.

Seule une plaque regroupant une dizaine d'agents devrait subsister afin d'assurer les missions qui resteront en interne :

- ✔ traitement des anomalies relevées entre la reconnaissance des valeurs contenues dans les pochettes et les sommes saisies par les vendeurs,
- ✔ contrôle des fonds de roulement,
- ✔ expression des besoins de ravitaillement en monnaie auprès du transporteur.

L'UNSA-Ferroviaire dénonce cette politique de productivité et d'externalisation qui conduit à la suppression de 174 postes et à la disparition du réseau des caisses.

L'UNSA-Ferroviaire a alerté la Direction sur les conséquences de cette politique, notamment sur le fait qu'elle n'aura plus de contrôle sur l'administration de ses recettes.

L'UNSA-Ferroviaire s'interroge aussi sur la gestion des contestations qui pourraient survenir en cas de divergence entre les sommes reconnues par le transporteur et celles versées par le vendeur.

Enfin, pour l'UNSA-Ferroviaire, l'Entreprise s'appuie sur des projections à long terme afin de justifier ses réorganisations, alors que parallèlement elle communique sur de très bons résultats en 2017.

Pour L'UNSA-Ferroviaire, le véritable objectif est bien de supprimer le personnel du GPF.

Ce dossier fera l'objet d'une présentation à la prochaine Commission Consultative Mobilités.

L'UNSA-Ferroviaire a, d'ores et déjà, demandé à l'Entreprise la communication de tous les éléments chiffrés.

